

Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE.

REDIGE PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS-PROPRIETAIRES G. DESILETS & FRERE

A propos de Statues colossales.

C'est le 28 octobre qu'a eu lieu, à New-York, l'inauguration de la statue gigantesque de la Liberté éclairant le monde, offerte par la France au peuple américain.

Au moment où les échos de l'ancien et du nouveau monde retentissent des éloges décernés à l'œuvre du sculpteur français, nous avons pensé qu'il serait peut-être intéressant de rappeler quelques-unes des statues colossales les plus célèbres qui ont précédé celle de M. Bartholdi.

Les peuples antiques avaient un grand goût pour les colosses: il y en eut de fameux en Asie et en Egypte, longtemps avant que la Grèce fut née. On trouve dans l'Écriture Sainte la description de la statue que Nabuchodonosor se fit élever, et qui avait soixante-dix coudées de haut, c'est-à-dire plus de trente mètres.

La reine Sémiramis avait fait tailler une montagne de la Médie à sa propre image; on l'y voyait entourée de cent figures de souverains qui lui offraient des présents. Cet ouvrage de sculpture, le plus étonnant dont l'ait question dans l'histoire de l'humanité, avait huit cent trente mètres et se développait sur une longueur de dix-sept stades, soit environ quatre lieues.

Il est vrai que, non seulement il ne reste rien de ce monument prodigieux, mais qu'on ignore même en quel lieu il aurait pu être, ce qui donne à penser qu'il n'a peut-être jamais existé que dans l'imagination de quelques historiens. On sait que les anciens ne redoutaient pas l'hyperbole.

Ce qui est plus authentique, c'est qu'un certain Amasis, qui, de simple soldat s'éleva jusqu'au trône des rois d'Égypte, grâce à une insurrection,—cela est de tous les temps,—fit tailler, pour lui servir de tombeau, l'énorme sphinx qui se voit encore au pied des pyramides du Caire.

Le sphinx était d'une seule pierre, longue de cinquante mètres; la tête a plus de trente mètres de tour. La figure représente une femme jusqu'à mi-corps. Si l'on en croit quelques savants, ce buste serait celui de la courtisane Rodolphe, qui fut tendrement aimée d'Amasis. Ce monarque aurait voulu ainsi lui donner un témoignage de sa passion, survivante à la mort même.

Nous ne parlons pas des restes de statues colossales qu'on trouvait encore, il y a deux siècles, dans les ruines de Thèbes, ou vers les bords du Nil, ou près de la fameuse statue de Memnon, qui rendait des sons au lever du soleil, mais Diodore décrit une statue dont le pied était long de sept coudées, et au bas de laquelle on lisait l'inscription suivante: "Je suis Osymandias, le roi des rois; si quelqu'un veut connaître ma grandeur et l'endroit où je suis enterré, qu'il fasse des ouvrages supérieurs à ceux qu'on me vit exécuter."

Les Grecs qui empruntèrent à la civilisation des Égyptiens leurs dieux, leurs lois, leurs sciences, leurs arts ne pouvaient manquer d'imiter leurs monuments gigantesques; ils firent élever nombre d'ouvrages qui, sans être comparables à ceux de Thèbes et de Memphis, ont laissé des traces dans le souvenir des historiens. Pliny parle d'un Jupiter colossal, exécuté par le sculpteur Lysippe, et qui avait vingt mètres de hauteur. Cette statue était posée de façon telle sur son piédestal qu'un homme pouvait la remuer d'une seule main, mais que les plus violents ouragans n'auraient pu lui faire perdre son équilibre. Les anciens avaient de ces mystères staticométrologiques qui impressionnaient profondément les masses.

Le même sculpteur avait exécuté, pour le temple d'une ville d'Élide, une autre statue de Jupiter qui était regardée comme un chef-d'œuvre. Le dieu, assis sur un trône, superbe de majesté, faisait l'admiration générale. Mais Strabon fit remarquer un défaut considérable dans cet ouvrage: c'est que Lysippe avait donné une taille si prodigieuse à son Jupiter, que ce dieu n'aurait pu se tenir debout dans le temple.

Une statue qui eût été vraiment colossale, c'est celle que le célèbre architecte Diodore vint proposer à Alexandre de lui ériger; il voulait tailler en forme humaine le mont Atlas, et lui donner les traits du vainqueur de Darius. Dans sa main droite la statue aurait porté une ville peuplée de 40,000 habitants; de la gauche, elle devait soutenir une urne d'où découlerait un vaste fleuve. Alexandre déclina ces projets flatteurs en répondant: "Le mont Caucase et le fleuve Iaxarte et la mer Caspienne, que j'ai passés en vainqueur, seront mes monuments."

Nous voici arrivés à cette époque où fut érigée la plus fameuse des statues colossales dont le souvenir soit venu jusqu'à nous, le Colosse de Rhodes, classé par les anciens au nombre des sept merveilles du monde.

Par une singularité du retour des temps la Liberté éclairant le monde n'est point, ainsi qu'on l'a remarqué, sans quelque analogie avec ce célèbre monument. Comme aujourd'hui, la statue de New-York, le colosse de Rhodes était situé à l'entrée d'un port; comme elle, il était en métal, et, comme elle encore, il fut une sorte de cadeau ou du moins, il coûta peu à ceux qui l'érigèrent.

En effet, Démétrius, quoique l'histoire lui ait laissé le surnom de "preneur de villes," ne les prenait pas toutes, et après avoir fait inutilement le long siège de Rhodes, il fut contraint de traiter avec les habitants. Il avait armé contre eux de formidables machines de guerre qu'il ne pouvait emporter; plutôt que de brûler, il en fit, en partant, cadeau aux Rhodiens. Ceux-ci s'empresèrent de les vendre, et, de la grosse somme qu'ils en tirèrent, ils résolurent d'élever un monument qui rappellerait leur victoire et illustrât à jamais leur île.

C'est Charès, élève de Lysippe, qui fut chargé d'exécuter une statue colossale du soleil, sous la forme d'Apollon. Cette statue devait être en airain et avoir soixante dix coudées de haut. Or, malgré la grande célébrité qu'a laissée le colosse de Rhodes, on ne sait seulement pas quelle forme il avait, ni même où il était placé. D'après une tradition populaire, il était placé à l'entrée du port de Rhodes, et les vaisseaux passaient à pleines voiles entre ses jambes. "Chaque pied de ce colosse," dit un savant du siècle dernier était placé sur une base en forme de triangle, soutenue par soixante colonnes en marbre. Mais cette position est contredite par d'autres savants, qui soutiennent que la statue reposait sur un seul piédestal, au milieu ou bien à l'une des extrémités de l'île.

Quoi qu'il en soit le fameux colosse, qui avait été terminé l'an 278 avant Jésus-Christ, ne resta pas longtemps l'objet de l'admiration de l'univers; il fut renversé dans la cinquante sixième année de son âge, par un terrible tremblement de terre. Pliny, qui en a vu les restes, dit: Quoique brisé et couché dans la poussière, on est encore, à son aspect, saisi d'étonnement; ses membres épars paraissent de vastes cavernes, dans lesquelles on aperçoit des pierres prodigieuses, dont l'intérieur du Colosse avait été rempli, afin de le rendre plus ferme dans sa position."

Le plus grand nombre des historiens assurent que le Colosse ne fut jamais relevé. Des princes donnèrent des sommes considérables pour le voir rétablir dans son premier état, et ces présents montèrent à une somme cinq fois plus forte que celle qu'avait coûtée le monument; mais les Rhodiens prétendirent que l'oracle de Delphes leur avait défendu d'employer ces richesses à la réédification de la statue et ils les firent circuler dans le commerce. C'est ainsi qu'ils devinrent puissants, opulents, et se consolèrent de ne plus posséder une des sept merveilles du monde.

Quant à l'infortuné Colosse, il resta couché par terre pendant près de neuf cent ans. C'est en 640 que le sixième calife des Sarrasins, s'étant emparé de l'île de Rhodes, vendit ses débris,—auxquels on n'avait jamais osé toucher,—à un riche juif qui en tira des sommes immenses en revendant, en Égypte, le bronze et le fer dont était construite l'énorme statue. On assure qu'il eut de quoi en charger plus de deux mille chameaux.

On a pu constater que le merveilleux Colosse de Rhodes, réputé comme le plus extraordinaire qu'il y ait eu dans l'univers, n'approchait cependant pas des monuments des Égyptiens. Ajoutons que plusieurs villes de la Grèce pouvaient le disputer avec Rhodes. Les peuples modernes en ont même élevé de plus grands: le colosse de Meaco, au Japon, devait être quelque chose de monstrueux, s'il est vrai qu'il ait eu quatre-vingt coudées de large sur soixante dix de haut.

Chez les Romains, Néron fut le premier des empereurs qui voulut qu'on lui érigât des statues colossales: Zénodore lui en fit une haute de trente-cinq mètres. L'empereur Galien, dans son ridicule orgueil voulut avoir une statue qui surpassât toutes celles qui avaient été célébrées jusqu'alors; elle devait avoir, entre autres singularités, une pique en main, par laquelle on aurait pu s'élever jusqu'au sommet du mont Esquelin. Il semble que ces souverains, en agissant ainsi, aient cru se donner quelque analogie avec les images gigantesques qui les représentaient. Aussi la raillerie de Cicéron peut-elle leur être appliquée; l'illustre orateur apercevant un buste énorme de son frère Quintus, homme d'une taille médiocre, s'écria en riant: "Quintus est plus grand à demi qu'il ne l'est tout entier!"

Les Gaulois, nos aïeux, furent aussi curieux de monuments gigantesques. Pliny rapporte que dans une ville d'Auvergne, on voyait une statue colossale de Mercure à laquelle Zénodore,—le sculpteur qui

avait élevé le colosse Néron,—travailla pendant dix années et qui avait cent trente-cinq mètres de haut.

Les nations modernes n'ont plus que de rares manifestations de ce goût pour les colosses si répandu parmi les Anciens. Cependant les statues des apôtres placées sur le frontispice du vestibule de l'église Saint Pierre de Rome, sont toutes colossales, on en fuguera par ce détail: l'ongle du petit doigt du pied gauche de saint André a cinq pouces et demi de long sur quatre pouces de large.

Dans les jardins de Pratolino, maison de plaisance des anciens ducs de Toscane, on voit une figure de l'Apennin personnifiée, qui a vingt-cinq mètres de hauteur. Elle est formée de quartiers de pierre, entassés de façon telle que de loin, la statue paraît fine et parfaite; puis, à mesure qu'on approche, les traits grossissent, et lorsqu'on n'est plus qu'à quelque distance, on s'aperçoit que ce n'est qu'un monceau de pierres.

Une tradition de la religion chrétienne autorisait en quelque sorte les images gigantesques: Dans les premiers siècles de l'Église, nos bons aïeux s'imaginaient qu'on ne pouvait mourir de quelque accident que ce fut lorsqu'on avait aperçu une figure de Saint-Christophe. C'est par suite de cette dévote opinion qu'ils plaçaient auprès de la porte de l'église un saint Christophe d'une taille si énorme qu'il fut impossible de ne pas le voir.

Il y en eut un quelque part, en France, auprès duquel bien des colosses de l'antiquité n'auraient été que des nains; on célébrait la messe dans son ventre.

La statue colossale la plus célèbre qui ait été élevée de nos jours, est celle que les Milanais érigèrent, au dix-huitième siècle, à saint Charles-Borromée, sur le lac Majeur, au lieu même où le saint est né. Cette statue, posée sur un piédestal de 15 mètres de haut, a elle-même 22 mètres de hauteur. On monte dans l'intérieur par une échelle de fer; une fenêtre est pratiquée dans le derrière de sa tête, et un homme peut facilement se loger dans son nez. Vue à une certaine distance sur le lac Majeur, la statue a l'air d'être de proportions ordinaires, et elles est d'une belle effet.

Il ne faut point oublier, en terminant, la statue de la Bavaria, à Munich, qui n'a pas moins de quinze mètres de haut, sur un piédestal de sept mètres de haut, sur un piédestal de sept mètres.

La statue n'est pas très belle, mais l'intention artistique est excellente.

LA STATUE DE LA LIBERTE.

La torche de la statue de la Liberté brillait jeudi au milieu du brouillard qui enveloppait la baie de New-York, et il y a tout lieu de croire que maintenant sa lumière ne s'éteindra plus. A propos de la reprise de l'illumination de la statue, un journal américain faisait le tableau, suivant de l'effet produit par la lumière de la torche vue de Bergen Hill:

"Les résidents de Bergen Hill, dans Jersey City, ont assisté lundi soir à l'un des plus beaux spectacles qu'ils aient jamais vus aussitôt que la torche de la statue de la Liberté a été éclairée de nouveau. Le ciel était si noir qu'il était impossible d'apercevoir une seule étoile. Et à mesure que l'obscurité devenait de plus en plus profonde, on pouvait contempler dans le lointain de faibles rayons de lumière, jaillissant d'un même centre dans toutes les directions. Les personnes superstitieuses, avant de s'expliquer le phénomène en tiraient déjà toute sorte de pronostics. Mais vers onze heures, les rayons ont commencé à grandir et à former dans le ciel par la réflexion, une couronne de lumière presque parfaite, à la lueur de laquelle on a bientôt pu reconnaître au-dessous la statue de la Liberté se dessinant nettement dans l'espace comme une gracieuse apparition. Plusieurs personnes sont restées dehors à Bergen Hill, jusqu'à une heure avancée de la nuit, pour contempler ce nouveau spectacle."

G. I. BARTHE

AVOCAT C. R. Ex-M. P. pour Richelieu

tient actuellement son bureau à sa résidence No. 18 Rue des Champs (Avenue Lavolette). Aussi, un bureau à Nicolet, rue St. Joseph, chez P. Prince, huissier. Su il se rend tous les jeudis. Suit les termes des cours à oral, et de Révision et d'Appel. S'occupe particulièrement des affaires criminelles. Espère par son assiduité à la prat. que obtenir un part. du patronage public. Trois-Rivieres 24 Mai 1886.

Emplacement à Vendre

Un magnifique emplacement avec une bonne maison et tous les dépendances, situé dans le village de Yamachiche sur la r. principale en face du couvent de la Congrégation. Conditions faciles. S'adresser à M. DESAULNIERS, Forgeron, Yamachiche.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉS, DÉPARTS. Lists routes like PAR CHEMIN DU PACIFIQUE, PAR GRAND-TROIS, PAR CHEMIN DU PACIFIQUE, PAR TERRE.

A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève des Drs Restler & Globensky, Montréal, et du Collège dentaire de New-York. 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES. 10 Août 1885

CHAS. DION, MARCHAND-TAILLEUR



175 Rue Notre-Dame 175

THE JNO J. ITCHELL CUTTING SCHOOL OF THE CITY OF NEW-YORK.

THIS IS TO CERTIFY. That M. Chas. Dion of Three-Rivers Course, Canada, has received a thorough Course of Instruction in Garment Cutting, and having passed a satisfactory examination is awarded this DIPLOMA.

In Testimony whereof we have affixed the official Signature and seal of The Jno J. Mitchell Co., this 17th day of February 1885. J. V. FOOKS, JNO J. MITCHELL Instructo. President John J. Mitchell company seal.

PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE District des Trois-Rivieres Dame Marie Victoire Dussault, épouse de Thomas Dufresne, commerçant, de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche et dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse vs Thomas Dufresne commerçant du même lieu. Défendeur Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le deux de Juin courant. DENONCOURT & HARNOIS, Procureurs de la Demanderesse. Trois-Rivieres, 5 Juin 1886.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE District des Trois-Rivieres No 420 Dame Adèle Hélène Lusnier épouse de Octave Buteau, alias Bluteau, commerçant de la ville de Nicolet dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse vs Le dit Octave Buteau, alias Bluteau Défendeur Une action en séparation de biens a été instituée contre le défendeur, ce jour. Tr is-Rivieres 7 juin 1886. P. A. EUDREAU, Avocat de la Demanderesse.

PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE District des Trois-Rivieres DAME MARY PERREAULT épouse de LOUIS ISAIE ST-CYR, commerçant, de la ville de Nicolet, dûment autorisée à ester en Justice. Demanderesse vs Le dit LOUIS ISAIE ST-CYR, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, ce jour. C. B. GUILLET, Avocat de la Demanderesse. Trois-Rivieres, 23 juin 1886.

CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES. AVIS PUBLIC EST par le présent donné que le rôle d'évaluation de 1886 est maintenant achevé et déposé au bureau du sousigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivieres, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis. Toute plainte contre le dit rôle devra être remise au sousigné, par écrit, le ou avant le VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET prochain. L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivieres, 25 juin 1886.

N. DUFRESNE MARCHAND-ÉPICIER

Coin des Rues des Forges et Hart Trois-Rivieres. Seul agent pour la célèbre farine forte à boulanger "WARRIOR" De Christian Bro. & Co MINNEAPOLIS, MINNESOTA. Vendue en gros et en détail à prix réduits. DE PLUS: Un grand assortiment d'épiceries et de provisions de premier choix: Thé, Café, Sucre, Sirop, Melasse, Lard, Graisse, Farine de toute espèce, Son, Graie, &c., &c. Vins et liqueurs de toutes sortes, Bière et Porter des meilleures Brasseries de la Puisseance. Toute commande de la ville et de la campagne sera ren pliée avec le plus grand soin et sous le plus court délai. N. DUFRESNE, Coin des Rues des Forges et Hart. Trois-Rivieres 28 juin 1886.

TERRES A VENDRE A ST GREGOIRE

Une magnifique terre de 2 1/2 arpents de large sur 30 de profondeur, avec maison, granges et toutes dépendances, située dans le rang du village à 25 arpents de l'église de St Grégoire et à 3 arpents de la station des chars. Site très agréable et commode pour les affaires. Aussi une terre à bois dont partie en culture situ à 30 arpents environ de la première. Pour plus amples informations et pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné. CAP. JOS. BOURGEOIS, Ste Angèle de Laval.

PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE District d'Arthabaska. In re LOUIS JOSEPH ONESIME BRUNELLE, de la cité des Trois-Rivieres. Failli. Le trentième jour de Septembre mil huit cent quatre-vingt-six. PRÉSANT: L'HONBLE M. A. PLAMONDON, J. C. S. (En chambre) Sur requête et ordonnance à cet effet il est ordonné que par un avis à être inséré une fois dans deux papier nouvelles publiés à Trois-Rivieres, une assemblée de créanciers du failli en cette affaire, ait lieu le NEUVIÈME JOUR D'OCTOBRE prochain, au Palais de Justice au village d'Arthabaska à DIX HEURES de l'avant midi, pour la nomination d'un curateur en cette affaire et pour y faire en outre tout ce qui peut-être légalement fait le dit jour à la dite assemblée. Par ordre, (Signé) CHS. C. BERNIER, Dép. P. C. S. [Vraie copie] CHS. C. BERNIER, Dép. P. C. S.

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI 2 DECEMBRE 1886.

Comment la Presse nationale dite catholique trompe les conservateurs.

I

La presse nationale dite catholique a grandement fait erreur non seulement en se dissimulant le danger du parti libéral, par amour d'un prétendu nationalisme, mais encore en se séparant effectivement du parti conservateur.

Le parti conservateur est vraiment le grand parti national; c'est lui qui préside à la direction de la nation depuis un demi-siècle, et qui l'a déjà sauvé des périls.

Son titre est à lui seul un enseignement de vrai nationalisme, ou plutôt de sincère patriotisme.

Que veut dire le mot conservateur? Ne signifie-t-il pas l'ami de ce qui constitue la patrie, bien mieux que le nationalisme mot fort vague et qui est à peine français.

L'ami de la patrie s'applique à conserver ce que lui ont légué ses ancêtres, la religion, les lois, les mœurs, les traditions, les coutumes, enfin ce qui compose l'héritage de ses pères. Il s'applique encore à conserver ce que lui-même a ajouté à cet héritage par son industrie et ses travaux.

Le conservateur, voilà le vrai patriote. Il est spécialement le patriote par excellence dans des temps où la manie de tout changer, où l'amour des nouveautés est devenue un fléau.

Les partis menaçant de disparaître aujourd'hui sous l'influence des idées nouvelles, du droit nouveau, des nouveaux systèmes.

Nous qui voulons à si bon droit rester canadien français sur la tene arrosée des sueurs et du sang de nos aïeux, nous petit peuple entouré de races étrangères pour ne pas dire adverses, ne devons nous pas avant tout nous montrer et nous déclarer conservateurs?

Nos pères qui étaient de francs conservateurs, et qui nous ont laissé un des plus beaux patrimoines qu'il soit possible de désirer, n'étaient-ils donc pas des patriotes?

Pourquoi donc rougir du titre de conservateur qu'ils nous ont transmis, pourquoi le troquer contre un mot que les nouveaux arrivés, que nos adversaires, que tout le monde peut revendiquer, et qui, à proprement parler, ne signifie rien?

Il faut être conservateur même et surtout de ses noms, de ses titres. Le nom a une action propre et surtout sur le cœur du peuple accoutumé à l'entendre, parce qu'il réveille en lui une foule d'idées et de sentiments qui lui sont chers et familiers, et qu'il peut résumer en même temps ses droits et ses devoirs.

Nous resterons donc conservateur, et nous ne deviendrons pas nationaux, précisément par esprit de patriotisme pour la défense de notre héritage précieux, et en mémoire de nos pères.

Pour déprécier le parti conservateur, pour le ruiner au profit d'un nationalisme à créer, ou plutôt, en pratique, d'un libéralisme menaçant, on dit que les chefs conservateurs sont corrompus, corrompus, pourris, etc.

Ceux qui parlent ainsi ne pourraient-ils pas en dire autant et davantage des chefs libéraux sur le peu de part qu'ils ont pris au gouvernement des affaires publiques, de ces chefs auxquels seuls ce triste langage peut bénéficier?

Mais sans nous arrêter à des comparaisons inutiles pour le moment et odieuses, nous nous hâtons d'affirmer que ce langage est d'une exagération injuste et anti-nationale.

Nous reconnaissons bien volontiers que quelques chefs conservateurs ont commis de grandes fautes dans le long espace de temps que les conservateurs ont tenu le pouvoir. Où sont les hommes qui n'en commettent pas? Mais ces chefs coupables sont peu nombreux. La vérité est que les plus grandes fautes ont été commises par des chevaliers d'industrie dont aucun parti ne peut être exempt, à cause des misères humaines, et dont le parti libéral pullulera, à raison de l'absence des principes, si un jour il arrive au timon des affaires.

Mais à côté des fautes commises, la justice veut tenir compte des services rendus, dont on ne parle point. Et ces services sont nombreux et immenses. Comment au milieu de l'affaissement général des sociétés, parmi les circonstances difficiles où nous nous trouvons, le petit peuple canadien a-t-il pu marcher avec tant de dignité, d'honneur, de sécurité, de calme, de succès et de prospérité, si ce n'est avec le secours de ses hommes d'état? Tout cela n'est-il rien? Faut-il dans nos injustes plaintes oublier jusqu'aux bienfaits dont nous jouissons, et qui sont le fruit de leurs travaux?

Ceux qui les attaquent et les vilipendent peuvent-ils seulement nous promettre, nous garantir les mêmes avantages pour l'avenir dans la défense de nos droits et la gestion de nos affaires, quand même ils auraient l'appui du grand parti conservateur, et qu'ils ne seraient pas em-

barrassés, enveloppés dans des alliances libérales. C'est plus que douteux, pouvons-nous dire, sans les blesser.

Il ne suffit pas de crier, de critiquer, pour prouver qu'on aime un peuple et pour le sauver.

Nos hommes d'état ont donc souffert un dénigrement déloyal, déraisonnable, excessif, vraiment anti-national.

S'il fallait que les chefs de notre peuple fussent tous récompensés de la sorte des travaux et sacrifices incessants que leur position reclame, ce serait à décourager de servir la patrie. Nous n'avons pourtant pas trop d'hommes capables et habitués au gouvernement.

Mais en admettant, pour un moment, que tous nos chefs eussent tellement failli à leurs devoirs qu'il fut impossible de les continuer dans leur charge, s'en suivrait-il qu'il faudrait renverser, dissoudre le parti conservateur, travailler à le remplacer par un parti national, et en attendant faire monter les libéraux au pouvoir?

Assurément non. Cette conséquence serait tout à fait illogique et désastreuse. C'est un des errements déplorables de la presse nationale dite catholique dans cette campagne électorale.

Ce qu'il faudrait dans un tel cas, ce serait de demander de nouveaux chefs à l'élément électoral du parti conservateur, et non de jeter le désarroi dans le parti et de s'adresser aux libéraux.

Y a-t-il rien de plus clair, de plus facile et de plus sage que ce mode d'agir?

En arrière des chefs, il y a le parti conservateur dont la masse est, comme nous l'avons dit, la portion saine de la nation.

Tant que cette masse est compacte et bien dirigée, elle peut envoyer au parlement des hommes de saine doctrine, d'excellents députés, des chefs recommandables, capables d'imprimer au gouvernement de la province et du pays une impulsion dans le sens chrétien.

Mais si cette masse conservatrice est désagrégée, bouleversée, égarée, n'obéissant plus à une saine direction, on ne peut plus obtenir de bons députés, défenseurs des vrais principes constitutifs de l'ordre social, des chefs animés de l'esprit chrétien, comme le recommande si instamment Léon XIII.

Ces éléments conservateurs, gardien du passé, espoir de l'avenir, ainsi divisés, ballottés, déroutés, deviennent à peu près impuissants pour le bien. Bien plus, ils ne tardent pas à devenir la proie des embaucheurs libéraux pleins de fallacieuses promesses, et ils finissent par tourner à l'ennemi.

Comme il n'y a que deux camps dans le monde, celui du bien et celui du mal, et que le poids de la nature humaine entraîne en bas, celui qui laisse le parti de l'ordre tombe ordinairement dans le camp opposé, et y reste. De sorte qu'il est très facile de désagréger les bons éléments, et très difficile de les recomposer, dans les affaires politiques plus peut-être que dans toute autre.

Ce travail de désorganisation, le plus redoutable de tous pour la race canadienne française, a été l'ouvrage chéri des libéraux depuis de longues années.

Jusqu'ici, c'est le clergé qui a contenu le parti conservateur dans ses voies. Le parti libéral a attaqué le clergé avec emportement pour lui faire perdre son crédit, son autorité auprès du peuple; heureusement il n'a pas réussi.

Maintenant qu'est-ce que l'on voit?

Une partie de la presse catholique qui vient finir l'ouvrage inachevé des libéraux! qui vient jeter la division, la discorde dans nos rangs et jusqu'au sein du clergé, au milieu des conducteurs du peuple! et sous un prétexte de nationalisme aussi frivole, aussi faux qu'imprudent!!

N'est-ce pas ainsi qu'est arrivé le désastre que tous les conservateurs déplorent? Qui pourrait le nier? D'une infime minorité les libéraux sont arrivés au coup à balancer les conservateurs. L'événement offensé le regard.

La presse libérale n'était pas apte à faire cette triste besogne, parce que la masse du peuple et surtout le clergé manquaient de confiance en elle. Mais la presse catholique, elle, l'était. Elle possédait la confiance nécessaire auprès des bons citoyens et d'une partie notable du clergé, pour les entraîner à cette œuvre contre nature.

Il n'est pas étonnant que des chefs libéraux aient ri à leur aise dans des conversations privées, comme on le rapporte, de la naïveté des nationaux catholiques et de leur presse. Mais il est bien lamentable qu'on leur en ait fourni une trop juste occasion. Ces ricanements des adversaires pourraient bien devenir une source de larmes pour ces conservateurs désabusés, mais trop tard.

Désormais la roue sera sera une fois tournée à l'envers et que les intérêts particuliers secondés du pouvoir, favoriseront les inclinations de la mauvaise nature et les tendances libérales, nous serons dans la même position que nos frères catholiques d'Europe qui ne peuvent plus se relever, et qui tombent au contraire d'abyme en abyme. Leur exemple ne nous aura servi de rien. Ici comme là, les chefs libéraux se succéderont de plus en plus mauvais, à mesure que les doctrines et les mœurs baisseront dans le corps social sous le souffle empesté du libéralisme et du naturalisme.

Alors les ruines se multiplieront sous les regards ébahis de ceux qui ébranlent maintenant avec légèreté et imprévoyance les assises de notre édifice national. Alors ces politiciens hardis ne feront plus

une guerre acharnée à leurs frères conservateurs d'autrefois; mais ils porteront devant Dieu comme devant les hommes la responsabilité de leur acte, responsabilité que nous travaillons pour notre part à éviter à tout prix.

UNE DEMONSTRATION FACILE

L'Etendard et les autres organes nationaux ont été revendus depuis quelques jours, à se défendre plus particulièrement contre l'accusation qui pèse sur eux de travailler à amener les libéraux au pouvoir.

Néanmoins on constate un changement significatif de tactique dans leur manière de procéder.

Dès l'origine de la lutte, ils se voilaient la face et criaient à la colonne quand on leur parlait de leurs relations secrètes avec les chefs libéraux; plus tard, les scrupules disparaissant, ils les condamnaient en public à la tribune; puis travaillaient ouvertement à leurs élections comme dans Chambly, et invitaient par la célèbre annonce de MM. Remington et Messier, leurs amis à aller chercher du secours au fameux comité national composé de rouges de la trempe de M.M. Rosaire Thibodeau, Lafamme, Geoffron.

Dans le moment actuel où nombre de voix accusatrices s'élèvent pour répudier cette manière habile mais déloyale d'introduire l'ennemi dans la place, ils payent d'audace et répondent que ce ne sont pas eux qui ouvrent la porte aux libéraux mais bien les conservateurs ministériels.

La raison qu'ils donnent de cette trouvaille, c'est que les ministériels se sont séparés d'eux dans leur campagne pour le renversement des deux gouvernements.

Si les conservateurs s'étaient jetés dans les bras de M. Mercier et avaient accepté avec les nationaux, la direction du fameux Comité Thibodeau-Lafamme, le pays eût sans doute été sauvé du libéralisme!

Voilà, dépourvu de toutes fausses enveloppes, ce qu'ils voudraient faire avaler au public maintenant que les faits les écrasent. Mais ça ne se prend pas.

Dans un de ses derniers articles où il prétend précisément se défendre de favoriser l'avènement des libéraux, l'Etendard lui-même admet, sans s'en apercevoir et en véritable enfant terrible, la vérité du reproche qu'on lui fait ainsi qu'à ceux qu'il méprise de s'être laissé guider par l'ambition du succès ou le dépit passionné, et d'avoir favorisé le triomphe de gens qu'il méprise encore aujourd'hui, bien que très vaguement, de ne pas reconnaître comme ses amis politiques.

Rappelant l'attitude de non intervention prise par le gouvernement provincial, il dit:

"Dès ce moment là on a pu craindre ce qui est arrivé. C'est que les électeurs conservateurs nationaux, se voyant abandonnés par leurs chefs, ont dû, dans un grand nombre de comtés, donner leur appui à un candidat libéral." Il aurait dû ajouter: Et nous leur avons nous-même donné l'exemple en favorisant l'élection d'hommes de la trempe des députés de Chambly, de Richelieu, en acceptant un Turcotte ou un Sylvestre.

Mais le plus superbe de l'affaire, c'est la raison que l'Etendard donne de ce mouvement des nationaux vers les libéraux. Ils ont agi de la sorte, continue-t-il, "pour pouvoir voter suivant leur conscience et leurs convictions, sur la plus importante question du jour."

Cette grande question du jour étant l'exécution de Riel, dont le gouvernement fédéral est seul responsable devant Dieu et devant les hommes, en vertu de quel principe l'Etendard et ses amis ont-ils pu donner, en vue de cette seule question, leur appui à de mauvais candidats à la charge de député dans une autre législature qui n'a absolument aucune responsabilité dans cette même question?

L'Etendard sait bien que le vote n'est qu'un acte direct de confiance dans la valeur sociale du candidat qui en est l'objet, et non l'appréciation de questions étrangères à la charge qu'il a pour effet d'attribuer à ce candidat; et quand il parle de conscience et de convictions sur ce point pour justifier sa conduite, il n'ignore pas qu'il fait de la théologie nationale au bénéfice des libéraux.

Si les nationaux étaient honnêtes et convaincus, est-ce que le fait que leurs opinions n'étaient pas partagées par leurs anciens amis conservateurs, les obligerait de se jeter dans les bras d'hommes politiques qu'ils avaient jusque là regardés comme dangereux et combattus avec énergie? Depuis quand est-il permis de passer à l'ennemi pour se donner raison contre les divergences de ses propres amis?

Si d'un côté, d'accord avec leur passé, ils reconnaissent dans les libéraux des hommes dangereux à cause de leurs doctrines; si de l'autre côté, ils n'avaient pas confiance à certains chefs conservateurs, ils devaient se tenir aussi éloignés des uns que des autres.

C'est donc l'ambition, le dépit ou des marchés secrets qui les ont fait verser avec les libéraux comme l'Etendard l'avoue par accident.

Tout cela est d'une évidence qui saute aux yeux, mais l'Etendard trouvera sans doute moyen d'en détourner l'attention au moyen de quelques douzaines de colporteurs bourrés des qualificatifs dont il a le monopole dans la presse, et parmi les

quels les plus doux sont: traitres, valets, canaille infecte, etc etc. Aussi proposerons nous au passionné confrère une démonstration plus courte et plus simple pour prouver, sinon qu'il a été sincère depuis le commencement de la lutte, du moins qu'il entend donner raison à ceux qui s'offensent encore à l'idée qu'il travaille sciemment à l'avènement des libéraux. Voici:

Il y a déjà deux mois que les élections ont eu lieu et que d'après l'Etendard l'honorable Premier Ministre M. Ross, est battu et qu'il aurait dû se retirer. Notre confrère et ses nationaux ont donc eu amplement le temps d'étudier la situation et d'arrêter leur choix, en conscience, sur la personne de celui qu'ils croient le mieux qualifié pour lui succéder.

Quand, pour le bien d'un pays, on renverse un cabinet, et l'Etendard s'est vanté de l'avoir fait, c'est un devoir élémentaire d'avoir à désigner à la confiance publique un successeur qui vaud d'avantage et d'écartier en même temps du pouvoir les hommes indignes.

Dans la pratique, chaque groupe politique qui a la prétention de travailler pour le bien général, a des chefs capables de réaliser ses vues dans l'administration de la chose publique.

Autrement ce ne serait que des organisations frappées d'avance d'impuissance pour la bonne gestion des affaires publiques et ne pouvant servir tout au plus que l'ambition et l'intérêt de quelques individus offrant leur appui au plus haut enchérisseur; ce ne serait plus que l'agglomération plus ou moins compacte de ce que l'on pourrait appeler les Suisses de la politique.

Les conservateurs ont leur chef dans la personne de l'hon. M. Ross qui possède leur confiance et au bénéfice duquel ils ont fait la lutte électorale.

Les libéraux ont aussi leur chef. C'est M. Mercier pour lequel ils réclament à cors et à cris la succession de l'hon. Premier actuel.

Que l'Etendard nous dise maintenant, pour lui et pour ses nationaux, quel est le citoyen qu'il désire voir au timon des affaires.

Il a fait une guerre acharnée à M. Ross, tandis qu'il a laissé M. Mercier en paix. On l'accuse même fortement, et avec raison à cause des faits extérieurs, d'avoir aidé ce dernier dans ses candidatures. On soupçonne l'existence d'un marché en vertu duquel M. Mercier serait accepté comme Premier ministre par les nationaux; des libéraux l'ont affirmé, des nationaux ont corroboré l'existence de ce pacte. L'Etendard a, en outre, suffisamment indiqué qu'il ne veut pas de M. de Boncherville parce qu'il a voté contre M. Préfontaine dans Chambly; ni de M. Mathieu parce qu'il est plus utile sur le banc que dans la politique; ni enfin de l'hon. M. Angers parce qu'il pourrait être contaminé par le voisinage de Sir Hector et de Sir A. P. Caron.

Malgré tout cela, l'Etendard laisse croire encore qu'il n'est pas avec le chef libéral, puisqu'il écrit à brasse pour se débarrasser du reproche de faire arriver M. Mercier et le faire peser sur les conservateurs ministériels.

Eh bien! qu'il nous montre donc son homme, l'homme qui vaudra mieux que M. Ross et M. Mercier à la tête de l'administration. Qu'il s'engage à combattre M. Mercier au moins avec la même ardeur que M. Ross. Qu'il repudie d'avance toute administration qui aurait pour chef ce même M. Mercier et pour membres des hommes comme MM. Turcotte, Marchand, Gagnon, etc, etc. Qu'il reprouve toute convention stipulée à l'effet de réaliser une coalition des nationaux avec M. Mercier comme chef, ce qui serait un marché honteux, un trafic d'honorables et nombreuses sympathies conservatrices obtenus sous de faux prétextes. Qu'il dise enfin: Nous les nationaux nous désirons M. N... comme premier ministre à Québec à l'exclusion de tous les chefs libéraux que nous regardons comme des hommes dangereux et indignes de tenir les rênes du pouvoir.

Voilà pour la politique provinciale. Quant à la politique fédérale, qu'il repudie d'avance toute combinaison ministérielle dans laquelle entreraient MM. McKenzie, Cartwright, Charleton et autres qui ont approuvé de leur vote l'exécution de Riel, ou des hommes comme MM. Laurier, Pelletier, Thibodeau, Lafamme et autres libéraux reconnus par leurs fausses doctrines. Ici encore qu'il reprouve toute coalition ou alliage scandaleux des votes nationaux avec la perversion libérale.

D'un autre côté si l'Etendard veut M. Mercier avec les libéraux seuls au pouvoir à Québec, ou encore M. Mercier comme chef, avec une coalition de nationaux, qu'il le dise donc franchement.

S'il réclame à Ottawa MM. Blake, Cartwright, Laurier ou une coalition avec ces libéraux qu'il s'en ouvre également auprès de ses lecteurs.

Quatre mots peuvent suffire pour tout cela. Les équivoques disparaîtront et avec eux les soupçons de double jeu. La position sera nette et l'honnêteté des motifs évidente.

On pourra différer d'opinion, mais la loyale franchise de l'écrivain politique qui a le courage de ses opinions et fait connaître à son public le but vers lequel il tend lui-même et invite ses lecteurs à le suivre, commande toujours un respect particulier.

Voilà la démonstration facile que nous suggérons à l'Etendard. Qu'il s'exécute.

UNE EXPLICATION.

Nos lecteurs seront peut-être surpris de voir que les nationaux du district des Trois-Rivières ont dû mending à M. Rosaire Thibodeau de Montréal les \$2,000 de dépôt nécessaire pour les contestations de Maskinongé et Nicolet.

En effet on ne comprend pas bien une première vue, pourquoi on a passé l'escalier à M. Thibodeau plutôt qu'à d'autres libéraux; il n'est pas de bon ton d'épuiser la générosité d'un homme en lui arrachant un tel montant, même en temps d'extrême disette.

L'explication devient cependant toute naturelle quand on se rappelle que pendant toute la dernière campagne électorale, les nationaux ont été invités par les annonces publiées dans l'Etendard et la Patrie, à s'adresser à un certain Comité général national, siégeant en permanence No 46 Rue St Jacques, et que le trésorier M. Rosaire Thibodeau.

Habités pendant la lutte à poursuivre le chemin de cette institution scrouble, il n'est pas surprenant que nos nationaux se soient rendus tout droit à la même adresse dans leur pénurie actuelle.

Pour enlever tout doute au sujet des titres de M. Thibodeau à la confiance des déshérités politiques de son parti; nous publions ci-dessous la liste officielle des membres du fameux Comité Exécutif dont nous venons de parler:

Président, M. Jacques Grézier; vice-présidents, M. J. K. Ward, J. G. K. Bergeron, D. Barry.

Trésorier, hon. R. Thibodeau.

Comité exécutif: Hon. R. Lafamme, C. A. Geoffron, échevin Beausoleil, Georges Duhamel, F. L. Béique, H. J. Cloran, Hugh McKay, B. J. Coughlin, J. Rolston, J. B. Rouillard.

Contestations d'élection.

Deux pétitions contre l'élection de Mr. N. L. Duplessis, député de St Maurice, ont été déposées en cour lundi dernier, chacune avec le dépôt légal de \$1,000.

Le premier pétitionnaire est M. Gagnon et le second M. Lord, le candidat défait, tous deux d'Yamachiche.

L'élection de M. Dorais, dans Nicolet, est également contestée. Le pétitionnaire est M. Gustave Turcotte, battu à la dernière élection.

Un détail à noter, c'est que les deux dépôts de \$1,000 chacun, pour les contestations de St Maurice et Nicolet ont été faits par l'hon. Rosaire Thibodeau, de Montréal et que c'est M. S. J. Martineau, associé de M. Mercier qui a été envoyé ici aux Trois-Rivières, pour faire ces dépôts. M. Rosaire Thibodeau le patron et le fournisseur des nationaux du district des Trois-Rivières!

C'est un vrai comble.

On affirme pourtant tous les jours qu'il n'y a rien de commun entre les libéraux et les nationaux.

Dans la contestation des Trois-Rivières, on fait signifier aujourd'hui même une demande pour fixer la preuve.

Il y a pas de doute que vers le milieu de décembre on sera en mesure d'édifier le public sur la façon dont M. Turcotte a obtenu son mandat.

Dans la contestation de Nicolet, le défendeur M. Dorais, ne s'attarde pas aux objections préliminaires.

Il a produit sa défense sans délai avec demande au pétitionnaire M. Turcotte de fournir immédiatement ses particularités, ou si l'on veut, les griefs dont il entend faire la preuve contre son adversaire.

Le pétitionnaire va donc avoir l'avantage de faire valoir immédiatement ses moyens de contestation, sans l'embarras des questions de forme.

Nous avons donc actuellement six pétitions de contestations contre les cinq élections du district.

Voici les noms des pétitionnaires et des avocats dans chacune de ces causes:

TROIS-RIVIERES.—M. Arthur Olivier, pétitionnaire M. J. E. Méthot, avocat de la demande et M. L. D. Paquin, avocat du défendeur M. Turcotte.

CHAMPLAIN.—M. Germain, pétitionnaire, M. L. P. Gaillat, avocat du demandeur; MM. J. B. L. Houde et Tessier, avocats du défendeur, M. le Dr. Trudel.

MASKINONGÉ.—M. Legris, pétitionnaire; M. J. B. L. Houde avocat du demandeur; M. J. E. Méthot, avocat du défendeur, M. Ed. Caron.

NICOLET.—M. G. Turcotte, pétitionnaire; MM. Honan et Tourigny, avocat de la demande; M. J. E. Méthot pour le défendeur, M. Dorais.

ST-MAURICE.—Première pétition par M. Gagnon; M. J. E. Méthot, pour le demandeur; Mr. N. L. Duplessis, défendeur.

Deuxième pétition, M. Lord, demandeur; M. Turcotte et Garvais avocats de la demande; M. N. L. Duplessis défendeur.

M. Foster, un prophète nouveau, prédit un temps impossible pour le mois de décembre.

Tempête, vents terribles, neige, etc., vont venir nous surprendre dans la première quinzaine du mois.

Courant électriques et tremblements de terre pour le sud des Etats-Unis.

Le Canada se ressentira de ces commotions, nous dit le prophète.

Courier.

Le Saint-Père a adressé une demande aux éditeurs de journaux catholiques dans le monde entier pour qu'ils adressent régulièrement leurs feuilles respectives au bureau de la presse, au Vatican.

Sa Grandeur Mgr. Langevin est arrivé hier d'Europe; il doit être rendu aujourd'hui à Rimouski sa ville épiscopale.

Sa Grandeur Mgr. Nicolet vient de censurer la Sentinelle de cette ville, dans une circulaire adressée à son clergé.

Les conservateurs opposent M. Lecompte, cultivateur riche et instruit, à M. Duhamel candidat libéral dans Iberville.

La Minerve écrit ce qui suit au sujet des vaines coureuses de cette dernière candidature :

L'Etendard s'efforce de faire croire que M. George Duhamel est présenté à Iberville par M. Mercier comme conservateur national. C'est faux. Le déconfit de La Prairie est présenté comme candidat libéral et c'est à ce titre que l'organe rouge No 1 l'a imposé aux libéraux de ce comté en leur intimant, au nom des chefs, d'accepter ou de sortir du parti. C'est ce qui ressort des lignes éloquentes que voici :

"Le temps est venu où les chefs doivent parler avec autorité; et ceux qui ne veulent pas se soumettre n'ont qu'une chose à faire, c'est de sortir du parti."

"Encore une fois, que les chefs parlent, et que ça finisse une fois pour toutes."

C'est au nom de la discipline libérale, de l'autocratie libérale, au nom de M. Mercier et de son servile organe, la Patrie que M. Duhamel s'impose à Iberville.

ELECTIONS CONTESTEES

Les élections suivantes sont contestées :

Table with 2 columns: LIBÉRAUX and CONSERV. listing names of candidates and their constituencies.

NOUVELLES LOCALES

Le Calendrier du diocèse des Trois-Rivières et celui du diocèse de Nicolet avec l'approbation respective de NN. SS. Laflèche et Gravel sont maintenant en vente à la librairie de M. Ed. S. de Carufel No. 48 Rue du Platon.

Pour étoffes à robe de choix à très bon marché, allez chez Ls. Badeaux, Rue Notre-Dame.

UN FAIT CONVAINCANT.

Remarquez bien que j'importe directement toutes mes peaux et que je fabrique mes fourrures moi-même et ce qui me permet de vendre des articles garantis et à des bas prix qui ne se rencontrent pas dans le marché.

L. P. PLEAU, Trois-Rivières A l'enseigne de l'Ours blanc.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Si vous nous demandez ou vous pouvez vous procurer une bonne Machine à battre le grain, à votre choix et sur différents modèles, nous vous dirons d'aller chez O. J. Bergeron & Cie Manufacturier St-Grégoire.

Dissolution de Société

La Société Beaudry et Godin, sera dissoute de consentement mutuel, le 1er février prochain. Les sous-signés à cette occasion prient les personnes qui ont des comptes à leur magasin de venir les régler dans le cours de ce mois-ci (décembre).

Ils annoncent en même temps, afin de faciliter leur dissolution, une grande vente à bon marché qui commencera le 10 décembre et se continuera jusqu'à la fin de janvier c'est la seule chance où le public pourra se procurer des marchandises de première qualité au prix des communes.

Le second étage du magasin sera disposé à cet effet. Chaque marchandise sera marquée en chiffres et il sera facile à chaque personne de constater par elle-même la grande réduction qui sera faite.

Trois-Rivières, 2 décembre 1886.

DANS L'AFFAIRE DE

PROSPER MILOT, Yamachiche, Faillit. Des souscriptions sont reçues par les sous-signés jusqu'à mardi 6 décembre 1886 à midi pour l'achat des dettes de livres. Billets et obligations dus à la faillite et se montant à environ \$430.00. Conditions argent comptant.

KENT & TURCOTTE, Curateurs, 7 Place d'Armes. Montréal, 29 novembre 1886.

Impressions de toutes sortes au bureau du Journal.

ETABLI EN 1865 O. CARIGNAN IMPOPTATEUR No 26 Rue des Forges TROIS-RIVIERES.

Vient justement de recevoir une importation considérable de liqueurs de premier choix consistant en : BRANDY—"Hennessy" en caisse, "Jules Duret", en fut et en caisse; qualité supérieure.

VINS—"Sherry" de toute espèce provenant des plus célèbres vignobles.

SPECIALITE—Vins de messe, de "Sicile" et de "Taraona"; Vins de Porto, Malaga, Madère, Bordeaux en fut et en caisse provenant d'importation directe des meilleurs crues.

CHAMPAGNES (vieux mousseux)—Vins de Cham pagne Pommeroy, Piper Heidsieck, Ackermann, Lawrence J. Poirier, Cannaux & fils, en bouteille et demi bouteille

BIERE et PORTER—Seul agent pour la célèbre Bière et Porter de Labatt, de Lonion Ontario, reconnue comme la meilleure du Canada.

Aussi agent pour la célèbre Huile Astrale de Prairie. Brûle sans fumer ni odeur, pas explosive.

Assortiment complets d'Épicerie de premier choix SPECIALITE—Farine à Boulanger, venant directement des meilleurs moulins de Minnésota.

RICHES PROPRIETES A VENDRE

Olivier Dostaler fils, de la paroisse de St Maurice, désire abandonner la culture, offre en vente, aux conditions les plus avantageuses possibles.

SIX TERRES dans la paroisse de St Maurice

1o Deux terres, l'une de 60 arpents en superficie, et l'autre de 100 arpents, dans le rang St Alexis à 1 1/2 mille du village avec maison, granges et dépendances.

2o Deux terres dans le rang St Jean à un demi mille du village, l'une de 60 arpents en superficie et l'autre contenant deux cent cinquante arpents, peut être divisée en plusieurs lots, avec maison, granges et dépendances.

Deux terres dans le bas du rang Ste Marguerite de 40 arpents chacune, avec maison, granges et dépendances. Les quatre premières terres sont au nombre des plus belles et des plus riches de la paroisse de St Maurice, elles seront vendues avec ou sans la récolte.

AUSSI

Deux terres dans la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel. Dix terres dans la paroisse de St Narcisse, ces dernières terres sont bien cultivées et situées à proximité du chemin de fer des Piles.

DE PLUS

Trois terres dans le 2ième rang du Township de Caxton. L'acheteur pourra ne payer qu'un tiers comptant, la balance sera payable à son gré par versements suivant les termes et délais qu'il choisira.

S'adresser à E. M. HART Esq, aux Trois-Rivières Ou au Propriétaire OLIVIER DOSTALER FILS, St Maurice juillet 1886.

LICITATION—Revente à la folle Enchère. C. S. No. 299—H. H. McGrovey vs A. A. Leduc et al, sera vendu à la folle Enchère, au Palais de Justice aux Trois-Rivières, à la salle d'audience à dix heures au matin, Cour tenant le vingt deuxième jour de janvier prochain

Une terre, située en la première concession de la paroisse de Gentilly, étant le lot No. cinquante-quatre des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Gentilly, avec un moulin à farine, un moulin à scie et autres bâtiments dessus construits. A distraire un terrain d'environ deux arpents de front sur environ trois arpents de profondeur appartenant à Louis Beauchesne.

H. G. VALHOT, Proc. au titre des Défendeurs. Trois-Rivières, 17 novembre 1886.

\$8,000.00!!!

D'ÉPICERIES ET PROVISIONS

Vendre en Détail comme suit.

30 Quarts de Sucre blanc 61 cts; 30 Quarts de Cassonade lanche 5 1/2 cts; 30 Quarts de Cassonade Jumbo 5 cts; 25 Tonnes de Melasse à 20, 30 et 40 cts; 40 Quarts de Sirop à 25, 40 et 50 cts; 50 Boîtes de Thé Gunpowder à 20, 25, 30, 35, 40 et 50 cts; 50 Boîtes de Thé Japon à 15, 20, 25, 30, 40 et 50 cts; 50 Boîtes de Thé noir à 20, 30, 40 et 50 cts; 1000 Boîtes de Thé d'une livre avec présent 40 cts; 50 Boîtes de Biscuit à 5 et 10 cts; 50 Boîtes de Biscuit à 8, 10 et 12 cts; 500 Saux de Graisse Fairbanks à \$2.00 à 11 cts la livre; 60 Poches de Farine à \$1.60 2.00 2.25; 200 Quarts de Farine à Pariserie à \$4.00 et 4.50; 10 Quarts de Vinaigre garanti 75 grains à 50 cts; 5 Quarts de Cornichons à 60 cts le gallon; 10 Sacs d'Amandes à 8 cts; 10 Boîtes de Savona \$1.40 et 1.75; 1000 lbs de Tabac Canadien extra à 12 cts; 60 Quarts d'Huile de Colza à 30 cts; 25 Boîtes de Savon Electric lavant sans faire bouillir le linge à 6 cts pièce; 7 lbs de Farine avec un présent 25 cts; 1 lb de Thé avec un présent 40 cts.

Nous garantissons le poids la qualité et la fraîcheur de nos marchandises. Achetez profitez-en faite votre provision GRATUITE. Notre voiture transports les effets à domicile GRATIS.

Magasins Nos. 10 et 11 Marché —ET— Nos. 31, 33, 35 et 37 St-Antoine TROIS-RIVIERES.

L. T. CORMIER.

CHANTELOUP

MONTREAL, P. Q.

FONDERIE DE CLOCHES POUR EGLISES

Seules ou en Carillons avec Montures en fer ou en bois.

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises en Amérique.

Fournitures pour intérieur des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

36

37

38

39

40

41

42

43

44

GRANDE NOUVEAUTE

Immense avantage pour les acheteurs!!

—NOUVEL ENTREPOT DE—

THE ET DE CAFE

LA CELEBRE

Compagnie de Thé de Londres et Chine

Vient d'ouvrir une succursale en cette ville au

No. 20

—COIN DES RUES—

BADÉAUX ET DES FORGES

Près du Marché aux Denrées. (BATTISSE CARON.)

Avec un assortiment complet et soigneusement choisi de THÉS et CAFÉS qui seront détaillés au prix du gros.

Toutes les personnes qui achèteront une livre de THÉ à l'établissement auront droit à un JOLI PRESENT qui leur sera fait avant leur départ du magasin.

Les propriétaires offrent cette gracieuse prime aux acheteurs pour faire connaître l'excellence de leurs THÉS et CAFÉS qui défient toute concurrence.

LISTE DES PRIX :

Thé Japon... 25 cts. 30 cts. 40 cts. Thé Vert... 30 " 40 " 50 " Café... 20 " 25 " 37 "

SUCRES.

Les prix de nos sucres sont les mêmes que ceux de la raffinerie. Nous garantissons entière satisfaction, sinon le prix d'achat est remis.

Une visite est respectueusement sollicitée.

La Grande "Compagnie de Thé de Londres et Chine."

—COIN DES RUES—

Badeaux et des Forges

TROIS-RIVIERES. Près du Marché aux Denrées. Trois-Rivières, 8 Novembre 1886.

BAZAR 'ANNUEL

Le Bazar Annuel de l'Association des Dames Charitables, sous le Patronage de Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières; au bénéfice de l'Asile de la Providence de cette ville, s'ouvrira le 6 JANVIER prochain dans la magnifique salle de l'Hôtel-de-Ville.

Les Dames du Comité ci-dessous nommées, recevront avec gratitude tous les objets qui leur seront envoyés.

Présidente Mme A. Dubord, V. Présidente Mme E. Gervais, Trésorière Mlle D. Godin. M. Deslandes J. E. Turcotte, A. S. Polette, S. Dumoulin, O. Brunelle, E. Panneton, Jos. Dufresne, P. Nourie, Ls. Arcand, P. G. in, G. Dufresne, H. Bettez, M. Honan, N. Desnoy, O. Carignan, T. Bourneval, X. Bellefeuille, L. Hubert, H. Lajoie.

Par ordre, F. M. DENECHAUD, Secrétaire.

AVIS

Est par le présent donné que toutes personnes endettées envers la succession de feu P. E. ziar Pothier Esq, sont priées de venir régler et payer d'ici à 3 mois sans autre avis.

DAME P. E. POTHIER, Trois-Rivières 24 Novembre 1886.

AVIS

Défense d'avancer.

Le sousigné donne avis par la présente qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre spécial signé de sa main.

ARTHUR ROBERT, Trois-Rivières, 18 novembre 1886.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières.

Dame Marie-Louise Carrier, de la Paroisse d'Yamachiche, dans le District des Trois-Rivières, à ce jour institué une action en séparation de biens contre son époux Napoléon Pellerin, commerçant du même lieu. Trois-Rivières, 11 novembre 1886.

DESAULNIERS & DUPLESSIS, Procureurs de la Demanderesse.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions seront demandées prochainement pour la construction de la Section du Chemin de fer du Cap Breton de Grand Narrows à Sydney, distance d'environ 45 milles. Cet avis préliminaire est donné afin que les entrepreneurs désirant soumissionner aient l'avantage d'examiner les lieux avant le fort de l'hiver.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Dépt. des Chemin de Fer et Canaux, Ottawa, 20 Nov. 1886

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières. No. 517

CAARLES EDUARD HOUBE, marchand, de la paroisse de St-Célestin, Demandeur.

vs. JOSEPH PELLERIN, ci-devant cultivateur, de la paroisse Ste-Eulalie, actuellement absent de la Province. Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Trois-Rivières, ce trentième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-six.

F. X. GUILLET, Dépt. P. C. S. District des Trois-Rivières.

1886 SAISON D'HIVER 1887

ADOLPHE BALCER

252-254, RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES

Chapeaux et de Pelleteries.

Tient constamment en main un grand assortiment de MANTEAUX POUR DAMES, en Seal Skin, Mouton de Perse, Bockaran, Astracan, etc. Aussi Manteaux doublés ou Pelleteries. CAPOTS POUR HOMMES, en Mouton de Perse, Bockaran, Castor piqué, Astracan, Chats sauvages Loup de Sibérie, etc.

CASQUES POUR DAMES ET MESSIEURS en toutes pelleteries et de dernière mode. MANCHONS, COLLERETTES, PAGOTTES ET BORDURES EN PELLETERIES.

—AUSSI— GANTS, MITAINES, MOCCASSINS, RAQUETTES.

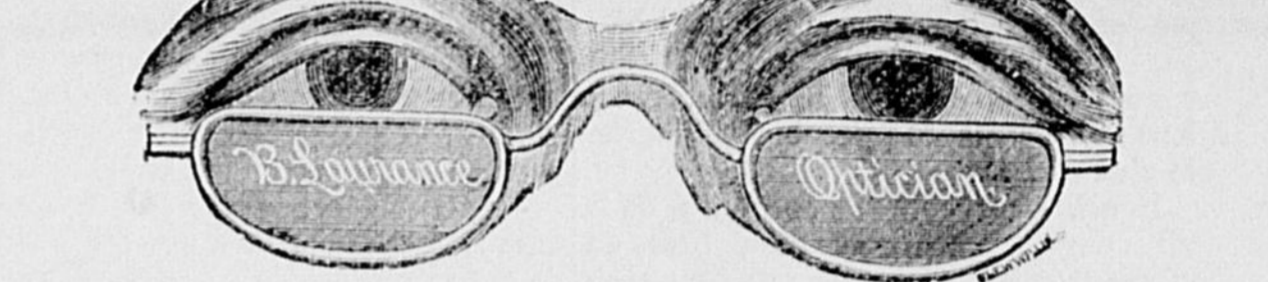
ROBES DE BUFFLES ET DE FANTAISIE.

—DE PLUS— PANTOUFFES EN FEUTRE (GERMAN FELT)

Toutes Marchandises Vendues en Détail au Prix du Gros.

LE PLUS HAUT PRIX PAYE POUR LES PEaux BRUTES

ADOLPHE BALCER. Trois-Rivières, 28 Octobre 1886.



MM. AYOTTE & Cie. LIBRAIRES

Ont le plaisir d'annoncer la visite de M. B. LAURANCE, Opticien de Montreal, QUI SERA EN CETTE VILLE POUR UNE JOURNEE SEULEMENT

VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1886.

M. LAURANCE adaptera les lunettes ou les lorgnons à toutes les personnes qui désireront utiliser ses services.

LES YEUX

Les Yeux sont des organes très délicats et si on les fatigue en portant de mauvaises lunettes, nous affaiblissent davantage notre vue. Si vous êtes myope ou presbyte et que vous désirez avoir une paire de lunettes ou pince-nez de première qualité, c'est à la PHARMACIE que vous devez aller et le choisir parmi leur grand assortiment de lunettes et pince-nez de qualité supérieure. Les sous-signés offrent en vente ce qu'il y a de mieux en lunettes et pince-nez et leur assortiment inclus.

Les lunettes B. Laurance, PARFUMS, PARFUMS, PARFUMS.

En magasin à des prix populaires : PARFUMERIES DE LUBINS, GELLE FRERES, ATKINSON, GOSNELLE, RICKSECKER, COLGATE, FARINA, HOYT, etc, etc

On attend de jour en jour une importation de Parfums de la

Maison Parisienne de PINAUD.

LAMPES FUMIGATOIRES pour guérir et éloigner les maladies contagieuses. Assortiment complet de BROSSES, PEIGNES, SAVONS fins, EPONGES, SERVIETTES à bain, CHAMOIS etc.

Tous les Remèdes Patentés et Propriétaires en usage. Le Remède Saint Cyr, ne cède à aucun sirop pour guérison de Toux, Rhumes. Les Pilules Bowman sont impayables dans les cas d'indigestion et de constipation.

HOERNER & WILLIAMS PHARMACIENS DIPLOMES

Trois-Rivières, 8 Novembre 1886.

AVIS

AUX CITOYENS DES TROIS-RIVIERES ET DES PAROISSES ENVIRONNANTES

Je vais recevoir bientôt des caisses de marchandises pour les fêtes de

Noël et du Jour de l'An.

Comprenant les derniers patrons en MONTRES en OR et ARGENT. Bijouteries et argenteries, Sets, Epinglettes et Pendant d'Oreilles en or et argent solides. Sets en Pierre de Crêpe et en Onix.

HORLOGES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES. Boîtes de Musique, Objets de fantaisie, Lunettes en or et en argent, Dés d'or et d'argent, Cannes à poignées d'or et d'argent, et toutes sortes d'objets conveables pour cadeaux de

NOËL de NAISSANCE et ETRENNES

Prix 250/o meilleur marché que Montréal et Québec. Respectueusement,

P. M. CONNER, NO. 29 RUE DU PLATON. TROIS-RIVIERES.

P. S. —Bijouteries faites à ordre et réparées. Gravure, dorure et argentures faites dans l'établissement.

Feuilleton du JOURNAL.

LES COUPS D'EPEE

DE

M. DE PUPLINGE

I

—J'y ai songé. Mon père m'a remis une lettre pour un certain seigneur qui lui doit une somme rondelette. Capital et intérêts me mèneront loin.

—Bien ! bien ! En attendant, si vous le voulez, je vous conduirai chez mon logeur, un huissier du Sénat, nommé Patrizio Barrera, vous aurez un appartement convenable pour peu de chose, et notre hôte vous sera utile dans votre déménagement avec votre débiteur, car ne supposez pas qu'il soit facile d'arracher de l'argent à nos galants de la cour : les rubans sont hors de prix.

Henri de Pupliche accepta joyeusement la proposition de l'honnête capitaine qui lui serra, supposait-il, un guide, un conseiller précieux. Charmé de sa rencontre, Henri fit briller tout son esprit. La causerie ne discontinua point et diminua la longueur du chemin.

Vers sept heures du soir, les deux cavaliers arrivèrent à la porte Susine. Les gardes leur demandèrent leurs saufs-conduits, et Henri put passer sur la recommandation du capitaine qui, seul, était muni de papiers en règle.

Quelques minutes plus tard, ils se trouvaient sur la place aux Herbes, tout auprès du nouveau palais communal bâti par Lanfranchi en 1697, et qui pénétrait dans la maison de Patrizio Barrera, lequel leur fit l'accueil le plus bienveillant et le plus cordial.

Henri, émerveillé de la beauté de la ville, dont la plupart des rues, tirées au cordeau, étaient ornées de portiques abritant des boutiques élégantes, fut conduit à son appartement, qui lui parut somptueux, avec ses peintures à fresques, ses tentures de tapisseries, et qui ne ressemblait en rien à la misérable chambre qu'on lui louait cinq pistoles par mois, au second étage d'une bicoque de la rue de l'Astruce, à Paris.

Fatigué du voyage, il se coucha aussitôt et s'endormit en faisant des rêves dorés.

II

Le lendemain, il s'éveilla de fort bonne heure et se mit à la fenêtre, pressé de revoir cette place qui, la veille, lui avait paru si jolie. Il contempla longuement la façade en deux ordres du palais communal, compta les colonnes, mesura de l'œil les architraves. Lorsqu'il se retourna, il vit son valet qui rangeait dans les tiroirs d'un meuble son modeste bagage avec le soin et la lenteur qu'il apportait en toutes choses.

—Eh bien ! dit Henri, nous voici donc à Turin, Badillan ! C'est une belle ville et tu ne regretteras, je pense, ni Paris, ni ton village d'Iliffant.

—Bédame ! on ne sait pas, ma foi jurée ! monsieur, mais ça se pourrait bien tout de même, si nous n'avions, hier, vu ce maudit corbeau qui est parti à notre gauche !

—Toujours crédule, Badillan ! —Monsieur, j'ai entendu dire, par des vieux de mon pays, que cela porte malheur.

—Nous verrons bien ! Prépare mon meilleur habit, je vais sortir ce soir avec le capitaine et nous irons nous promener devant le Palais Madama. Il paraît que c'est ici le bel air.

—Oh ! vous n'aurez guère à ajuster parmi vos affutails, monsieur ; aussi vrai que je m'appelle Hervé Badillan, vous n'avez pas plus d'un ajustement propre, encore est-il sans arrangement.

Henri contempla sa mince garde-robe, puis il dit tristement :

—Hervé, donnez-moi quelques pistoles. Il faut que je m'accoutume à donner beaucoup pour paraître, en ce pays où l'on juge l'homme à l'étoffe de son haut-de-chausses. Pour peu que j'écorne ma bourse, il ne me restera bientôt que mon courage et mon épée, l'unique fortune que je ne puisse perdre.

—Sauf respect, monsieur, vous aurez encore les dix écus de trois livres que j'ai économisés sur mes gages.

Henri sortit sans faire de bruit, pour n'éveiller personne, et s'engagea dans la première rue qui s'ouvrait devant lui.

Il ne tarda pas à trouver une boutique de friper d'assez bonne apparence.

Lorsque, une heure plus tard, Hervé le vit revenir, le Breton poussa un cri de surprises. Son maître avait grande mine sous son justaucorps de velours violet passément d'argent, qui s'entr'ouvrait sur une fine chemise brodée et se rattachait à un haut-de-chaussées orné d'un flot de rubans jaunes.

Un baudrier, des bottes de maroquin, un chapeau convert de plumes complétaient ce costume, encore fort présentable, bien qu'un peu fané.

Le capitaine Fabio vint à deux heures chercher son protégé, dont il admira la tournure élégante, et tous deux, bras dessus, bras dessous, se dirigèrent vers la place du Château, que la foule encombrant déjà.

Au centre de cette place s'élevaient les constructions imposantes, flanquées de quatre tours crénelées, du Palais-Madame, bâti par le duc Amédée, VIII, en 1516, sur le plan de Dominique Juvara.

Henri de Pupliche fut ébloui du coup d'œil pittoresque qui s'offrit à ses regards. A sa gauche s'étendait le palais ducal encore inachevé, derrière lequel on voyait se dresser dans les cieux la cathédrale San-Giovanni. En face, la lourde masse du vieux château ; à droite, de magnifiques maisons.

Dans cette enceinte, circulaient une multitude de gens somptueusement vêtus, suivant les dernières lois de la mode, courtisans, officiers, petits-maitres, qui formaient différents groupes et se promenaient en lançant des oïllades hardies sur les litières qui servaient alors de véhicules aux dames.

Les officiers français, appartenant à l'armée du cardinal de la Valette, tenaient le haut du pavé. Ils s'entretenaient bruyamment, gesticulaient beaucoup et se montraient sans façon des seigneurs piémontais qui, par respect pour les ordres sévères de la régente, feignaient de ne rien entendre.

Fabio Lambertenghi fit remarquer à son jeune ami les plus brillants de ces personnages, dont l'air insolent et tapageur, les allures hautaines, l'indignaient.

—Voyez-vous là-bas ce gentilhomme en pourpoint de satin couleur d'Espagne malade ? disait le capitaine. C'est M. le marquis de Voghera, grand maître d'hôtel de Savoie. Cet autre, à manteau fleuri de seigle, est le comte de Saint-Maurice. Voici M. le comte Capris, qui confond dans une même haine Français, Espagnols et Savoyards ; don Hippolyte Pallavicini, serviteur dévoué de M. le cardinal. Ces messieurs se saluent avec le plus aimable sourire, quitte à s'entretenir demain.

Un page, qui passait, donnant le bras à l'un de ses camarades, s'arrêta devant Henri. Le toisa de la tête aux pieds, et s'éloigna en riant aux éclats. Pupliche le voulut poursuivre et châtier de son impertinence. Le capitaine l'arrêta.

—Laissez donc, s'écria-t-il, ce garçon aura trouvé, sans doute, que les nuances de vos rubans sont en désaccord avec la couleur de votre habit. Entre nous, il aurait raison... Vous avez payé cette défrèque au moins cinq pistoles ! C'est autant de jeté par la fenêtre... Bien ! bien ! vous ne connaissez pas les coutumes, vous vous formerez. *Corpo di Bacco !*

Un vieillard, au visage vénérable, traversa lentement la foule. Il se rendait au palais ducal. Chacun s'inclinait devant lui.

—Voilà monseigneur Jean-Jacques Piscina, chancelier de Savoie, dit le capitaine. Il va au palais à pied, sans suite, comme un bourgeois, et le moindre hobereau de la cour de France vent avoir sa litière et ses laquais. N'est-ce pas M. le comte d'Ostana qui descend de cheval là-bas ? Il y a conseil chez madame la régente, probablement.

En ce moment, les groupes se dispersèrent et la foule se pressa sur le passage d'une jeune fille admirablement belle, qui marchait en donnant le bras à un vieux gentilhomme, tandis qu'un petit négrillon portait derrière elle la queue de sa robe.

Grande, svelte, elle avait un port de reine, un maintien majestueux qui n'excluait point la grâce. Des boucles épaisses et soyeuses de cheveux noirs entrelacées d'un fil de perle encadraient ses traits aussi réguliers que ceux d'une statue grecque.

Ses yeux noirs brillaient sous l'arc tracé par ses sourcils nettement dessinés ; sa bouche, légèrement arquée, exprimait une fierté voisine du dédain. L'expression générale de la physionomie dénotait du reste, un caractère hautain, résolu, vaillant. On lisait sur son front la sérénité des belles âmes unies à une force de volonté rare chez les femmes.

On eût dit cette comtesse de Piossaque, qui défendit si glorieusement la ville de Cavour contre le comte de Lesdiguières.

Une robe de satin bleu de Chine s'ouvrant sur une jupe grise couverte de dentelles mettait en relief sa taille magnifique ; sa main, petite et d'une forme délicate, gantée de blanc, soutenait au-dessus de sa tête une ombrelle de plumes.

Ainsi parée, un peintre l'eût comparée à Diane chasseresse, ou mieux encore à l'altière Junon.

Son chevalier, seigneur de grande mine, vêtu avec cette simplicité fastueuse dont on a perdu le secret, était un homme de soixante ans au moins, dont le regard avait l'habitude du commandement et dont l'attitude seule imposait le respect. Le collier en pierres de l'ordre de l'Annociade étincelait sur ses épaules, et sur le pan de son manteau en velours incarnadin brillait la plaque du Saint-Esprit.

A quelques pas de ces deux personnes, un jeune homme vêtu avec la recherche exquise des petit-maitres qui copiaient le duc de Buckingham, M. de Bassompierre marchait le poing sur la hanche, en jetant des regards superbes sur la foule qui s'inclinait avec déférence devant ceux qui le précédaient.

Il portait sur l'épaule gauche un nœud gris et bleu.

—Peste ! s'écria le capitaine Fabio, voici M. le marquis de Graglia plus reluisant qu'un orléanais ! Et quels airs de raffiné ! *Corpo di Bacco !* on se damnerait pour avoir le plaisir de lui allonger une estafilade au travers de la figure.

(A continuer)

CAPITAL - - - - \$10,000,000
DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN
100,000.
RECLAMATIONS PROMPTEMENT ET EQUITABLEMENT
RÉGLÉES.
THE CITY OF LONDON
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
BUREAU OUVERT De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M.
NO 41 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES.
L. T. DESAULNIERS,
Agent pour le District des Trois-Rivières

Dominion Organ & Piano Co.
BOWMANVILLE ONT.
Piano carré, droit et à queue, Harmonium de salons et d'Eglise.
L. E. N. PRATTE, AGENT GENERAL.
MONTREAL.
J. B. GIROUX, AGENT
194 RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tout instrument est garanti et vendu aux conditions les plus faciles.
De plus agent Principal pour la machine à coudre "SINGER" de New-York.
J. B. GIROUX.

F. LAZARUS
IMPROVED SPECTACLES
CONSERVEZ VOTRE VUE
EN PLUS D'AUTRES LUNETTES QUE CELLES DE
FRANK LAZARUS
(Ci-devant de la maison Lazarus & Morris)
CELEBRES LUNETTES ET LOGNONS.
Ces Lunettes et Lognons ont été en usage depuis 35 ans et ont toujours donné la plus entière satisfaction.
En vente chez MM. COMTOIS & Cie Pharmaciens Trois-Rivières.
Seuls agents.

ATELIER DE MARBRE
DES TROIS-RIVIERES
—TENU PAR—
E. A. LACROIX
Sculpteur sur marbre, granit, pierre, etc., etc.
M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre.
Trois-Rivières, 9 Mars 1882 — 1 a

LAJOIE & FRERE
Marchandises-Sèches.
En Gros et en Détail.
ENSEIGNE DU MOUTON D'OR
No. 133 RUE NOTRE-DAME.
TROIS-RIVIERES.
Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs.
Des modistes sont attachées à l'établissement.
24 Octobre 1875.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle
contre le feu de Stanstead et Sherbrooke.
Les membres de la susdite compagnie sont notifiés par les présentes que les taux suivant de versement ont été prélevés sur les billets de Depot en force aux dates ci-dessous mentionnées pour couvrir les pertes et dépenses de l'année qui a fin le 1er septembre 1886.
Septembre 15 1885, 1/2 pour cent.
Octobre 15 " " "
Novembre 15 " " "
Decembre 15 " " "
Janvier 15 1886 " " "
Février 15 " " "
Mars 15 " " "
Avril 15 " " "
Mai 15 " " "
Juin 15 " " "
Juillet 15 " " "
Août 15 " " "
8 pour cent.
Les dits versements formant huit pour cent sur le montant originnaire des billets déposés (endossement peu-conciliation étant déduits) sont par les présentes requis d'être payés au bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé à cet effet.
Par ordre du Bureau,
GEO. ARMITTAGE,
Secr. Trés.
Sherbrooke, 6 octobre 1886.
A MM. LES VOITURIERS ET AUX FORGERONS.
Je viens de recevoir 2 cargaisons de bois à voiture de très-belle qualité, et un grand assortiment de fer, acier de toute espèce, fer et clous à chevaux de qualité supérieure.
Chaque voiture, 500 pièces de bois et caoutchouc pour couvertures de voitures. Le tout à vendre avec une diminution de 25 par cent sur les prix de l'an dernier.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Trois-Rivières, 13 Janvier 1886. P. A. GOUIN.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL
40 COIN DES RUE
St-Pierre & Bonaventure
TROIS-RIVIERES
On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Et de visite,
Billets promissoires,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes des prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires etc., etc.
Blanc de sommation,
Demandes de plaidoyer,
Fiat,
Comparutions,
Déclarations sur billets,
Déclarations sur compte,
Déclarations d'acte d'hypothèque,
—:o:—
Pour les avocats.
Subpoena,
Affidavit,
Inscriptions,
Inventaires de production,
Saisies arrêts après jugement,
Brefs de saisie-gagerie,
Procès-Verbaux de saisie,
Oppositions,
Mémoires de frais, &
—:o:—
Pour les Notaires.
Blancs de billets,
Quittances,
Procurations,
Transports,
Contrat de mariage,
Contrats de mariage,
Baux à Loyer
Toute commande par écrit sera exécutée sans délai
LE
Journal des Trois-Rivières
Est imprimé et publié par GEDION DESILETS & FRÈRES, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre & Bonaventure, les Trois-Rivières.
CONDITIONS,
Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.
PRIX DE L'ARONNE IENT.
Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00
Six mois do do do \$1.00
Pour les États-Unis..... \$2.00
Un an, Edition HEBDOMADAIRE do \$1.00
Six mois do do do \$0.50
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.
On ne peut s'abonner pour moins de six mois.
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.
TARIF DES ANNONCES.
Les annonces sont taxées sur TROIS BARTIER, aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne..... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.08
Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.
Toute correspondance, etc doit être munie d'un nom responsable.